



Consignes pour les visiteurs et participants ¹	PETITES MANIFESTATIONS <u>SANS</u> CERTIFICAT COVID			
	Manifestations publiques		Manifestations privées	
	A l'intérieur ^A	A l'extérieur ^B	A l'intérieur ^C	A l'extérieur ^D
Evénements concernés	Manifestation religieuse, mariage civil, assemblée de délégués ou de parti, rencontre de groupes d'entraide		En famille ou entre amis dans un espace privé (ex salon)	En famille ou entre amis dans un espace privé (ex jardin) ou dans l'espace public (ex parc)
Capacité maximale	50	300	10 ⁴	50
Certificat COVID	Possible	Possible	Recommandé dès 10 personnes présentes	Possible
Port du masque ³	OUI	OUI	Recommandé	NON, OUI dans l'espace public
Maintien distance	Dès que possible	OUI, ou dès que possible si certificat	Recommandé	Recommandé
Hygiène des mains	OUI	OUI	OUI	OUI
Hygiène des surfaces et poubelles	OUI	OUI	OUI	OUI
Aération	OUI	NA	OUI	NA
Collecte des coordonnées	OUI	NON	NON	NON
Consommation	NON	OUI assis ou avec distance/séparation efficace entre les groupes	Possible	Possible
Danse ²	NON	NON	Autorisé	Autorisé

¹ Visiteurs et participants = artistes, sportifs, orateurs, célébrants, par exemple.

² Les concerts où le public danse sont assimilés à des salles de danse.

³ Le port du masque n'est pas obligatoire en cas de limitation d'accès au 2G+

⁴ la capacité maximale est ramenée à 30 personnes si l'accès est limité aux personnes avec certificat COVID selon la règle 2G (vacciné ou guéri)

^A Article 15 alinéa 2 ordonnance COVID-19 situation particulière

^B Article 14 alinéa 2 ordonnance COVID-19 situation particulière

^C Article 15 alinéa 3 ordonnance COVID-19 situation particulière

^D Article 15 alinéa 3 ordonnance COVID-19 situation particulière



Consignes pour les visiteurs et participants ¹	MANIFESTATIONS <u>AVEC</u> CERTIFICAT COVID INFERIEURES A 1000 PERSONNES	
	A l'intérieur ³	A l'extérieur ⁴
Capacité max	Capacité pleine	Capacité pleine
Autorisation sanitaire cantonale ⁵	NON	NON
Certificat COVID	2G obligatoire (2G+ optionnel)	3G obligatoire (2G et 2G+ optionnel)
Port du masque	OUI, NON si 2G+	OUI, NON dès 2G
Maintien distance	Dès que possible	Dès que possible
Hygiène des mains	OUI	OUI
Hygiène des surfaces et poubelles	OUI	OUI
Aération	OUI	NA
Collecte des coordonnées	OUI, si danse	NON
Consommation	Assise, dans une zone réservée, possible debout si 2G+	Oui, assise ou debout dans une zone réservée
Danse ²	OUI si 2G+	OUI si 3G

¹ Visiteurs et participants = artistes, sportifs, orateurs, célébrants, par exemple.

² Les concerts où le public danse sont assimilés à des salles de danse (article 13 ordonnance COVID-19 situation particulière)

³ Article 15 alinéa 1^{er} ordonnance COVID-19 situation particulière

⁴ Article 14 alinéa 1^{er} ordonnance COVID-19 situation particulière

⁵ Article 16 ordonnance COVID-19 situation particulière

NA: non applicable

2G : personnes vaccinées ou guéries

2G+ : personnes vaccinées ou guéries, testées négatives (NB : les personnes vaccinées ou guéries dont le certificat date de -120j n'ont pas besoin de se faire tester et sont considérées 2G+)

3G : personnes vaccinées ou guéries ou testées négatives



Consignes pour les visiteurs et participants ¹	MANIFESTATIONS <u>AVEC</u> CERTIFICAT COVID DE PLUS DE 1000 PERSONNES	
	A l'intérieur ³	A l'extérieur ⁴
Capacité max	Capacité pleine	Capacité pleine
Autorisation sanitaire cantonale ⁵	OUI	OUI
Certificat COVID	2G obligatoire	3G obligatoire (2G et 2G+ optionnel)
Port du masque	OUI	OUI, NON dès 2G
Maintien distance	Dès que possible	Dès que possible
Hygiène des mains	OUI	OUI
Hygiène des surfaces et poubelles	OUI	OUI
Aération	OUI	NA
Collecte des coordonnées	OUI, si danse	NON
Consommation	Assise, dans une zone réservée si 2G	Oui, assise ou debout dans une zone réservée
Danse ²	OUI si 2G+	OUI

¹ Visiteurs et participants = artistes, sportifs, orateurs, célébrants, par exemple.

² Les concerts où le public danse sont assimilés à des salles de danse (article 13 ordonnance COVID-19 situation particulière)

³ Article 15 alinéa 1^{er} ordonnance COVID-19 situation particulière

⁴ Article 14 alinéa 1^{er} ordonnance COVID-19 situation particulière

⁵ Article 16 ordonnance COVID-19 situation particulière

NA: non applicable

2G : personnes vaccinées ou guéries

2G+ : personnes vaccinées ou guéries, testées négatives (NB : les personnes vaccinées ou guéries dont le certificat date de -120j n'ont pas besoin de se faire tester et sont considérées 2G+)

3G : personnes vaccinées ou guéries ou testées négatives